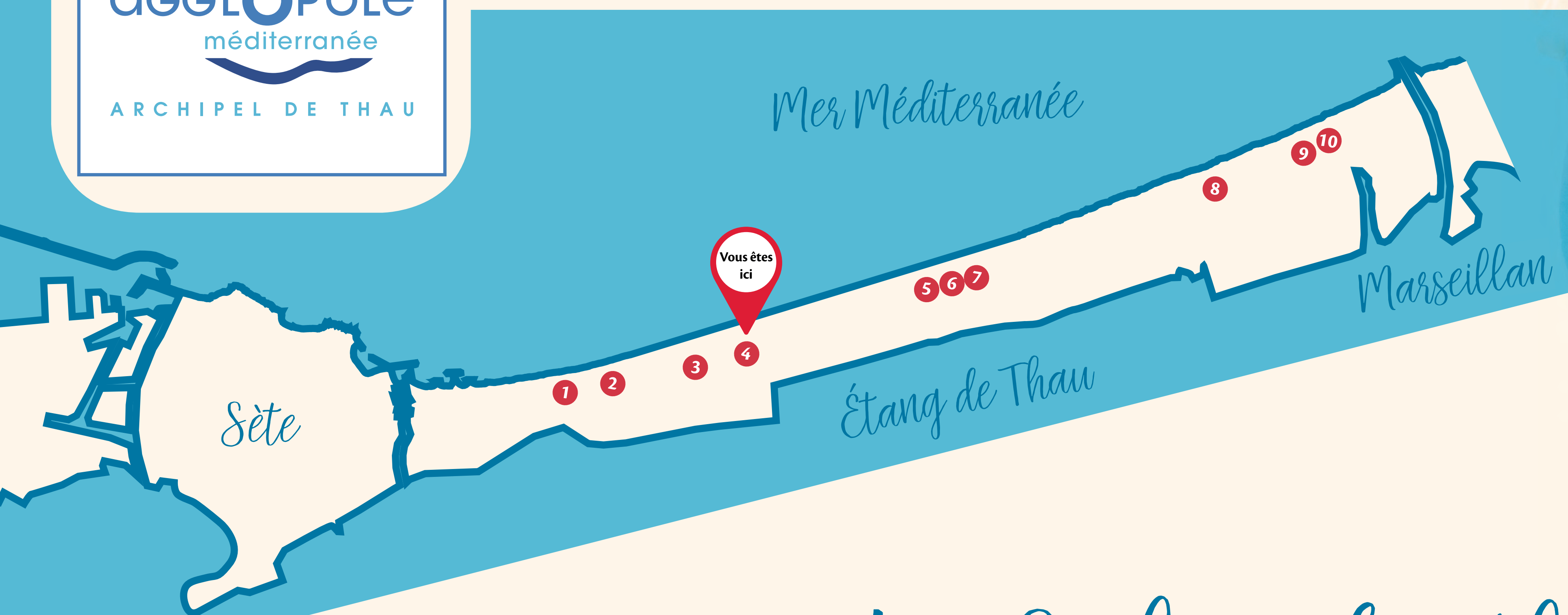




PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL



## 4. Les Salins de Villeroy et du Castellans

### De la production du sel...

Le sel produit par la Compagnie des Salins du Midi n'était pas consommable car non lavé, il était destiné aux tanneries, à l'élevage et à l'industrie chimique. La production salinière, très irrégulière et généralement maigre, étant devenue de moins en moins rentable, l'exploitation est arrêtée en 1968.

### ...A la renaturation des milieux

Les salins conservent encore la mémoire des pionniers du sel : on y reconnaît les bassins historiques ou partènements, délimités par les digues surmontées de cayrels en bois. Mais les traces du passé s'effacent au fil du temps. La sansouire, les prés salés et les lagunes temporaires recolonisent l'espace.

*C'est grâce à l'intervention de la Duchesse de Villeroy que le 15 juin 1779, Louis XVI accorde l'autorisation de construire un salin sur la côte littorale qui relie Sète à Agde. Les salins, 400 ha de zones humides protégées, sont aujourd'hui la propriété du Conservatoire du Littoral qui en a confié la gestion à Sète agglopôle méditerranée.*



Obione



Salicorne

Soude maritime

